



# « LA RÉFORME DES PROFESSIONS JUDICIAIRES RÉGLEMENTÉES »

**Judi 9 avril 2015**

17h - 20h

Amphithéâtre Martin

&

Réception en salle des actes

Avec l'aimable participation de : **Me Frédéric Franck** [Bâtonnier] / **Dominique Andrieux** [Directeur juridique de Limagrain] / **Didier Valette** [Maître de conférences] / **Me Anthony Chapelais** [Président des Huissiers de Justice du Puy-de-Dôme] / **Me Raphaël Petavy** [Mandataire judiciaire] / **Me Nicolas Dutour** [Notaire] & **Me Vincent Gladel** [Administrateur judiciaire]





# « LA RÉFORME DES PROFESSIONS JUDICIAIRES RÉGLEMENTÉES »

Six ans après la publication du rapport Attali, le Gouvernement Valls II entend s'attaquer aux professions réglementées pour « libérer la croissance ». Objet d'innombrables débats et manifestations, avancées et replis, cette réforme quelque soit son destin et sa postérité, revêt une importance capitale aussi bien pour les étudiants que pour les professionnels. Dans le cadre de la fin de notre Master 2, nos deux promotions ont souhaité aborder ce thème lors de notre colloque. Pour ponctuer cette conférence, une réception sera tenue en salle des actes.

*Avec l'aimable participation de,*

*Me Frédéric Franck [Bâtonnier] : évoquera la position officielle de l'Ordre des Avocats du Barreau de Clermont-Ferrand ;*

*Dominique Andrieux [Directeur juridique de Limagrain] : exprimera sa vision de l'avocat en entreprise mais aussi, la position officielle de l'Association Française des Juristes d'Entreprise qu'il représente ;*

*Didier Valette [Maître de conférences à l'École de droit] : traitera des structures de l'interprofessionnalité ;*

*Me Anthony Chapelais [Président des Huissiers de Justice du Puy-de-Dôme], Me Raphaël Petavy [Mandataire judiciaire], Me Nicolas Dutour [Notaire], Me Vincent Gladel [Administrateur judiciaire] : se pencheront sur les répercussions de la réforme sur leurs professions respectives ;*

